FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOT-BALL DE CONSTANTINE

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 23/02/2022

ARTICLE 144:

- 1^{ER} Les Avertissements dont le nombre est inférieur ou égal à trois (03) infligés à un joueur avant la date du 1^{er} Match de la phase retour sont annulés.
- La sanction pour un match ferme relative à quatre (04) avertissements infligée à un joueur reste maintenue, et elle est reportée à la phase retour.
- 2eme A la fin d'une saison sportive, et à l'exception des amendes financiers, les avertissements infligés aux joueurs et les sanctions relatives à la suspension d'un match ferme sont annulés ils ne sont pas reportés pour la saison suivante.
